



## **LES ENFANTS DU SOLEIL**

**Association Loi 1901**

Maison des Associations du 1er arrondissement  
5 bis rue du Louvre  
BP 92 412  
75 024 PARIS Cedex 1

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

Le 2 juin 2020

## LES ENFANTS DU SOLEIL

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

#### OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 12 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

---

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

#### **BDO IDF**

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier de l'Association arrêté le 12 mai 2019 et dans les documents adressés aux membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelé à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 2 juin 2020.

BDO IDF  
Représentée par Julien DUMAINE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	109 477		109 477	113 511	4 034	3.55	
	Constructions	864 848	627 948	236 900	210 734	26 167	12.42	
	Installations techniques Matériel et outillage	81 190	76 207	4 983	9 279	4 296	46.30	
	Autres immobilisations corporelles	124 698	116 082	8 616	15 831	7 215	45.57	
	Immobilisations en cours	21 374		21 374	10 653	10 721	100.64	
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	367		367	366	1	0.16		
<b>Total I</b>	<b>1 201 953</b>	<b>820 236</b>	<b>381 717</b>	<b>360 374</b>	<b>21 343</b>	<b>5.92</b>		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	11 541		11 541	8 369	3 172	37.91	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	906		906	411	495	120.61	
	Marchandises	6 748		6 748	7 717	969	12.56	
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 302		19 302	14 213	5 089	35.81	
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	51 434		51 434	41 416	10 018	24.19	
	Autres créances	941		941	7 052	6 111	86.66	
Valeurs mobilières de placement	95 545		95 545	95 545				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	699 291		699 291	723 545	24 254	3.35		
Charges constatées d'avance (3)	124		124	74	51	68.57		
<b>Total III</b>	<b>885 831</b>		<b>885 831</b>	<b>898 340</b>	<b>12 509</b>	<b>1.39</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 087 784</b>	<b>820 236</b>	<b>1 267 548</b>	<b>1 258 714</b>	<b>8 834</b>	<b>0.70</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	618 785		618 785			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	442 311		488 118		45 807	9.38
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	19 649		31 922		51 571	161.55
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 992		9 176		3 184	34.70	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	1 086 737		1 084 157		2 580	0.24	
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	22 740		27 500		4 760	17.31
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	78 640		86 794		8 154	9.39
	<b>Total III</b>	101 380		114 294		12 914	11.30
<b>DETTES (I)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 183		14 367		19 816	137.93
	Dettes fiscales et sociales	25 751		26 156		405	1.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 546		3 010		8 536	283.62
	Autres dettes	7 452		10 026		2 574	25.67
	Instruments de trésorerie						
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	500		6 705		6 205	92.55
	<b>Total IV</b>	79 431		60 263		19 168	31.81
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 267 548		1 258 714		8 834	0.70

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

78 932

53 559

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	20 721		48 497		27 776	57.27
Production vendue de Biens et Services	12 639		18 160		5 521	30.40
Production stockée	510		411		99	24.16
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	7 689		969		6 720	693.55
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 791		3 791	100.00
Collectes	735 772		716 371		19 401	2.71
Cotisations	1 530		1 260		270	21.43
Autres produits	2 666		5 157		2 491	48.30
<b>Total I</b>	<b>781 527</b>		<b>794 616</b>		<b>13 089</b>	<b>1.65</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	7 399		13 394		5 994	44.75
Variation de stock (marchandises)	969		7 978		7 009	87.85
Achats de matières premières et autres approvisionnements	93 315		98 676		5 361	5.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	3 470				3 470	
Autres achats et charges externes	363 696		319 145		44 551	13.96
Impôts, taxes et versements assimilés	2 109		434		1 676	386.27
Salaires et traitements	190 159		191 841		1 681	0.88
Charges sociales	26 505		23 984		2 521	10.51
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	84 538		92 561		8 023	8.67
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	16 679		25 170		8 491	33.74
Autres charges (2)	616		7 359		6 743	91.63
<b>Total II</b>	<b>782 517</b>		<b>780 543</b>		<b>1 974</b>	<b>0.25</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>990</b>		<b>14 073</b>		<b>15 063</b>	<b>107.04</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations	342				342	
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 706		1 445		261	18.08
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	2 171		232		1 939	835.55
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>4 219</b>		<b>1 677</b>		<b>2 542</b>	<b>151.60</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change	2 031				2 031	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>2 031</b>				<b>2 031</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 188</b>		<b>1 677</b>		<b>511</b>	<b>30.48</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 198</b>		<b>15 750</b>		<b>14 552</b>	<b>92.39</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	929		135		794	588.76
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 304		9 896		2 593	26.20
Reprises sur provisions et transferts de charges	27 500		2 500		25 000	NS
<b>Total VII</b>	<b>35 733</b>		<b>12 531</b>		<b>23 202</b>	<b>185.15</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 696		1 686		1 010	59.87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	22 740				22 740	
<b>Total VIII</b>	<b>25 436</b>		<b>1 686</b>		<b>23 750</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>10 297</b>		<b>10 845</b>		<b>548</b>	<b>5.05</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>821 479</b>		<b>808 824</b>		<b>12 655</b>	<b>1.56</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>809 984</b>		<b>782 229</b>		<b>27 755</b>	<b>3.55</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>11 495</b>		<b>26 595</b>		<b>15 100</b>	<b>56.78</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	71 366		28 277		43 089	152.38
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	63 212		86 794		23 582	27.17
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>19 649</b>		<b>31 922</b>		<b>51 571</b>	<b>161.55</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 267 548.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 781 527.06 Euros et dégageant un excédent de 19 649.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	27 500	22 740	27 500		22 740
TOTAL	27 500	22 740	27 500		22 740
TOTAL GENERAL	27 500	22 740	27 500		22 740
<b>Dont dotations et reprises exceptionnelles</b>		22 740	27 500		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	367	367	
Autres créances clients	51 434	51 434	
Personnel et comptes rattachés	183	183	
Débiteurs divers	758	758	
Charges constatées d'avance	124	124	
TOTAL	52 866	52 866	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	34 183	34 183		
Personnel et comptes rattachés	16 994	16 994		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 011	8 011		
Autres impôts taxes et assimilés	745	745		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 546	11 546		
Autres dettes	7 452	7 452		
Produits constatés d'avance	500	500		
<b>TOTAL</b>	<b>79 431</b>	<b>79 431</b>		

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

<b>Ressources</b>	<b>Montant initial</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice</b>	<b>Utilisation en cours d'exercice</b>	<b>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restant engager en fin d'exercice</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
People & baby Antsirabe	10 471	10 471	10 471		
People & baby creche	9 108	9 108	9 108	11 405	11 405
Lbo Fianar	50 000	15 000			15 000
Centraliens	5 012	5 012	5 012		
Cdls Fianar	20 000	20 000	20 000		
Cdls accueil	12 000	12 000	12 000		
Cyrillus	13 690	13 690	13 690		
Espper	1 513	1 513	1 085		428
Lbo	15 000			15 000	15 000
Geosport	10 000			10 000	10 000
Espper etudiants	1 260			1 260	1 260
Espper Tulear	1 440			1 440	1 440
Espper Fianar	1 508			1 508	1 508
Cdls Tnr	16 000			16 000	16 000
Centraliens	4 099			4 099	4 099
Soroptimist	2 500			2 500	2 500
<b>TOTAL</b>	<b>173 601</b>	<b>86 794</b>	<b>71 366</b>	<b>63 212</b>	<b>78 640</b>

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1) (+)	Acquisitions (+)	Poste à poste (-)	Cessions / Rebus (-)	Valeur Brute en fin d'exercice
Terrains	113 511	-4 034	0			109 477
Constructions sur sol propre	773 461	-27 486	84 172	-9 393		839 539
Installations & aménagements	22 738	-808	3 380			25 309
Installations tech., matériels	79 398	-2 822	3 866	-747		81 190
Matériel de transport	70 513	-2 506	0		10 749	57 259
Matériel de bureau, mobilier	45 228	-1 539	5 090	-4 432		44 617
Autres immos corp	18 413	-654	767	4 297		22 823
Immobilisations en cours	10 653	-379	21 374	10 274		21 374
<b>TOTAL</b>	<b>1 133 915</b>	<b>-40 227</b>	<b>118 648</b>	<b>0</b>	<b>10 749</b>	<b>1 201 587</b>
Prêts, autres immos financières	366	-13	14			367
<b>TOTAL</b>	<b>366</b>	<b>-13</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>367</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>1 134 281</b>	<b>-40 240</b>	<b>118 662</b>	<b>0</b>	<b>10 749</b>	<b>1 201 954</b>

Etat des Amortissements

	Montant début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	563 339	-20 019	62 943	0	606 263
Installations & aménagements	22 125	-786	346		21 685
Installations tech., matériels	70 119	-2 492	8 580		76 207
Matériel de transport	61 774	-2 195	7 420	10 749	56 250
Matériel de bureau, mobilier	40 578	-1 400	-702		38 476
Autres immos corp	15 972	-568	5 952		21 356
<b>TOTAL</b>	<b>773 907</b>	<b>-27 460</b>	<b>84 538</b>	<b>10 749</b>	<b>820 237</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>773 907</b>	<b>-27 460</b>	<b>84 538</b>	<b>10 749</b>	<b>820 237</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Valorisation des contributions volontaires**

Les contributions volontaires constatées résultent des abandons de frais et dons de matériels des bénévoles de l'Association.

Le total de ces contributions s'élèvent à 87 258,97 euros pour l'exercice 2019.

Les heures de bénévolat ne sont pas valorisées.

Variations des fonds propres

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute en fin d'exercice
		Révaluations (variation cours N/N-1)	Augmentation	Reduction		
Fonds associatifs sans droit de reprise Paris	618 785	618 785			618 785	
Report à nouveau Madagascar	488 118	475 041	-32 730		442 311	
Résultat	-31 922	-32 730	19 649	-32 730	19 649	
Subventions d'investissements recues en France	9 176	9 176		3 184	5 992	
<b>TOTAL</b>	<b>1 084 157</b>	<b>1 070 272</b>	<b>-13 081</b>	<b>-29 546</b>	<b>1 086 737</b>	